



Pistes cyclables transitoires, les aménagements ont débuté

Un réseau cyclable dit « transitoire » est en cours d'élaboration pour offrir aux habitants de Tours Métropole Val de Loire une solution de mobilité qui réponde aux contraintes sanitaires liées au déconfinement. Au total, ce sont plus de 60 kilomètres, répartis sur les 7 communes du cœur de la Métropole (Saint-Cyr-sur-Loire / Tours / Saint-Pierre-des-Corps / Saint-Avertin / La Riche / Chambray-les-Tours / Joué-lès-Tours) qui seront déployés. Les premiers aménagements sont en cours de réalisation.



Tours, rue des Tanneurs, des espaces réservés pour les vélos

L'élaboration de ce réseau est fondée sur l'analyse des flux domicile/travail, sur des échanges avec les services des collectivités, sur la réunion d'un comité de pilotage restreint et sur la consultation du Collectif cycliste 37. Il fait l'objet d'échanges en bureau métropolitain et d'une saisine des maires des 22 communes métropolitaines.

En effet, le déploiement de ce réseau s'inscrit dans la durée puisqu'il préfigure une partie du schéma 2030.

Premiers aménagements en cours

Les premiers aménagements ont débuté ce matin. Ils concernent le **pont d'Arcole** et la **rue des Tanneurs**. Néanmoins, les conditions climatiques de la journée risquent d'impacter les interventions sur ces axes.

A partir de mardi matin, une météo plus favorable, devrait permettre aux équipes métropolitaines de travailler sur la matérialisation des axes dans le sud de **l'avenue Maginot** et sur le **pont Wilson**.



En juin, un comité d'évaluation de ce réseau sera installé afin de recueillir et synthétiser les retours des usagers et de soumettre des propositions d'adaptations.

Politique cyclable de Tours Métropole

Réseau transitoire post confinement

Aménagements cyclables transitoires

- - - Niveau 1 : mieux cohabiter
 - Amélioration de la signalétique
 - Pose de nouveaux pictogramme
- Niveau 2 : modification de l'espace
 - Élargissement et sécurisation des aménagements existants
 - Récupération d'espace sur les voies circulées ou le stationnement
 - Modification du plan de circulation
- Liaison du réseau transitoire déjà aménagée

Aménagements mis en place dès le 11 mai

- Récupération d'espace sur les voies circulées
- - - Amélioration de la signalétique

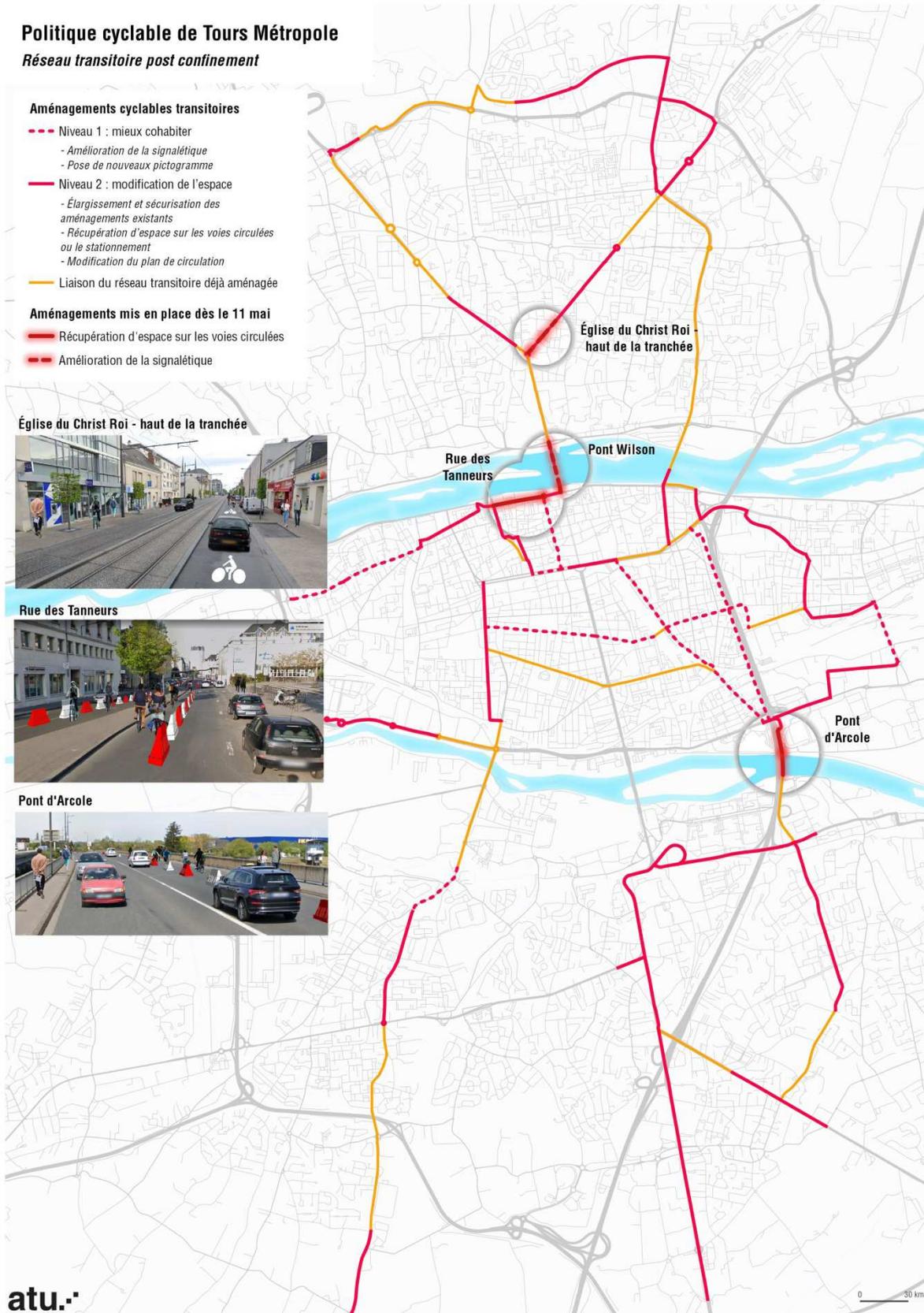
Église du Christ Roi - haut de la tranchée



Rue des Tanneurs



Pont d'Arcole



atu.:

0 30 km